

I. L'étude de la langue : grammaire, orthographe, lexique

1. Grammaire

La leçon de grammaire est

La connaissance des mécanismes grammaticaux fait appel à l'esprit d'analyse, à la logique, ainsi qu'à l'intuition ; elle participe par conséquent pleinement à la structuration de la pensée.

Les séances consacrées à l'étude de la langue sont conduites selon une **progression méthodique** et peuvent n'être pas étroitement articulées avec les autres composantes de l'enseignement du français. L'attention portée aux faits de langue a également sa place et son utilité dans le cadre des travaux de lecture et d'écriture, qui fournissent l'occasion, selon leurs perspectives propres, de renforcer la compréhension et la mise en pratique des connaissances acquises.

Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
<p>L'analyse de la phrase</p> <ul style="list-style-type: none"> - la phrase verbale/non verbale ; - la phrase simple (un seul noyau verbal) ; - les quatre types de phrase (déclarative, interrogative, injonctive, exclamative) ; - la phrase affirmative/ la phrase négative ; - l'interrogation totale et l'interrogation partielle (marques écrites et orales) ; - initiation à la phrase complexe (plusieurs noyaux verbaux). 	<p>L'analyse de la phrase</p> <ul style="list-style-type: none"> - la phrase complexe : la coordination et la juxtaposition ; - la phrase complexe (suite) : la subordination (repérer la principale et les subordonnées) ; - les propositions subordonnées relatives et les propositions subordonnées conjonctives (première approche : les distinguer selon que le subordonnant a ou n'a pas de fonction dans la subordonnée qu'il introduit) ; - la subordonnée interrogative indirecte (totale ou partielle) ; - le discours rapporté : le discours direct. 	<p>L'analyse de la phrase</p> <ul style="list-style-type: none"> - les propositions subordonnées circonstancielles de temps (antériorité, simultanéité, postériorité) ; - les propositions subordonnées circonstancielles de cause, de conséquence, de but ; - les propositions subordonnées circonstancielles de comparaison ; - le discours rapporté : le discours indirect (initiation). 	<p>L'analyse de la phrase</p> <ul style="list-style-type: none"> - les propositions subordonnées circonstancielles de concession et d'opposition ; - les propositions subordonnées circonstancielles de condition (incluant <i>si</i> et le système hypothétique) ; - les discours rapportés : discours direct, indirect ; initiation au discours indirect libre.
<p>Les classes de mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom et ses déterminants : les articles, indéfinis, définis, partitifs ; distinction entre <i>des</i> article indéfini, <i>des</i> article défini contracté ; <i>du</i> article partitif, <i>du</i> article défini contracté ; le déterminant possessif ; le déterminant démonstratif ; - le verbe (savoir l'analyser en donnant son infinitif, son groupe, son temps, son mode, sa personne ; cette analyse se complexifiera au fur et à mesure que la connaissance du verbe sera approfondie) ; - les pronoms : les pronoms personnels (leurs formes et leurs fonctions ; distinction entre <i>la</i>, <i>les</i> déterminants et pronoms) ; les pronoms possessifs ; les pronoms démonstratifs ; - l'adjectif qualificatif (il s'ajoute au nom pour le qualifier, s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie). 	<p>Les classes de mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mots exprimant les degrés de l'adjectif (degrés d'intensité, comparatif et superlatif) ; - les mots exprimant la négation (y compris la négation exceptive <i>ne...que</i>) ; - les mots exprimant l'interrogation ; - les conjonctions de coordination ; - les prépositions (introduisant un complément de verbe, de nom, d'adjectif, ou un complément circonstanciel ; les multiples emplois de <i>de</i> et <i>à</i>) ; - les pronoms relatifs. 	<p>Les classes de mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - les déterminants indéfinis et les pronoms indéfinis : quantifiants (quantité nulle, égale à un, pluralité) ; non quantifiants ; - les mots exclamatifs, les interjections, les onomatopées ; - les adverbes (repérage du suffixe <i>-ment</i> ; les adverbes modifiant le sens d'un verbe, d'un adjectif, d'un autre adverbe, de toute la phrase). 	<p>Les classes de mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conjonctions de subordination (révision de toutes les valeurs circonstancielles, différence entre <i>que</i> et les autres conjonctions, relations sémantiques établies par les conjonctions de subordination) ; - <i>que</i> : révision de ses différentes classes grammaticales (pronom interrogatif, relatif, adverbe, conjonction de subordination, « béquille » du subjonctif).
<p>Les fonctions grammaticales</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sujet du verbe (le groupe nominal et le pronom ; le sujet déplacé ou inversé) ; - les compléments d'objet du verbe (direct, indirect, second) ; - les groupes nominaux compléments circonstanciels (mobiles et supprimables, valeurs de moyen et de manière, de temps et de lieu) ; - l'épithète ; - l'attribut du sujet ; (distinction attribut / complément d'objet direct). 	<p>Les fonctions grammaticales</p> <ul style="list-style-type: none"> - le groupe nominal et ses expansions (complément du nom, subordonnée relative) ; - les groupes nominaux compléments circonstanciels de cause, de but, de conséquence, de comparaison ; - le complément d'agent. 	<p>Les fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'apposition (sa proximité avec l'attribut, son détachement). 	<p>Les fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'attribut du COD (sa distinction d'avec l'épithète : son extériorité par rapport au groupe nominal COD ; les verbes qui l'introduisent) ; - les groupes nominaux compléments circonstanciels de condition, d'opposition et de concession.

<p>La conjugaison du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'infinitif et les trois groupes verbaux ; - l'indicatif (temps simples et temps composés ; y compris le conditionnel) : étude systématique, avec décomposition des formes en éléments ; - l'impératif. <p>Les valeurs des temps verbaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - se situer dans le temps : passé / présent / futur ; - le présent (présent de vérité générale, présent d'actualité, présent de narration) ; - le passé simple et l'imparfait (premier plan et arrière-plan dans un récit ; l'imparfait dans la description ; le passé simple dans la narration ; action ou état borné/non borné) ; - le passé composé (extension de son usage due à la disparition du passé simple à l'oral) ; - le futur (valeur temporelle de projection dans l'avenir ; valeurs modales de futur catégorique ou de futur de supposition). 	<p>La conjugaison</p> <ul style="list-style-type: none"> - le subjonctif présent ; - la voix active et la voix passive. <p>Les valeurs des temps verbaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - les valeurs des temps composés (l'accompli et l'antériorité). <p>Les valeurs et emplois des modes verbaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'indicatif (inscription dans le réel) et le subjonctif (imagination en pensée) ; - le conditionnel en emploi modal (conditionnel de l'information incertaine, conditionnel d'atténuation ou de politesse, conditionnel du jeu ou de l'imaginaire) ; - les modes non personnels du verbe (infinitif, participe, gérondif) ; la distinction des formes en <i>-ant</i> (gérondif, participe présent, adjectif verbal). 	<p>La grammaire du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - les verbes transitifs (direct, indirect) et intransitifs, les verbes attributifs ; - la forme pronominale (les verbes essentiellement pronominaux ; les verbes mis à la forme pronominale de sens réfléchi, réciproque, passif) ; - la forme impersonnelle (les verbes essentiellement impersonnels, les verbes mis à la forme impersonnelle) ; - analyse complète du verbe (infinitif, groupe, temps, mode, personne, voix, forme) ; - le subjonctif dans les propositions indépendante ou principale (valeur de souhait ou de prière, et remplacement de l'impératif à certaines personnes) ; - le subjonctif dans les propositions subordonnées conjonctives introduites par <i>que</i> (après un verbe de souhait, de volonté ou de sentiment). 	<p>La grammaire du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - le subjonctif passé ; aperçu des temps du passé ; mémorisation d'au moins la troisième personne du singulier de l'imparfait ; - le subjonctif dans les subordonnées relatives ; - le subjonctif en proposition subordonnée circonstancielle (concession, condition, cause niée, but, temporelles du type <i>avant que</i>) ; - le conditionnel : (approfondissement) emploi temporel de futur du passé, emploi modal dans le système hypothétique (valeurs de potentiel/irréel du présent, irréel du passé) ; - les périphrases verbales (<i>aller</i> + infinitif, <i>venir de</i> + infinitif, <i>faire</i> + infinitif, <i>laisser</i> + infinitif, <i>devoir</i> + infinitif).
		<p>Initiation à la grammaire du texte</p> <ul style="list-style-type: none"> - les connecteurs spatiaux (dans la description), - les connecteurs temporels (dans le récit), - les connecteurs argumentatifs. 	<p>Initiation à la grammaire du texte</p> <ul style="list-style-type: none"> - les reprises anaphoriques ; - thème (ce dont on parle) et propos (ce qu'on dit sur le thème) ; - l'emphase (mise en valeur du thème par son détachement, mise en valeur du propos par le présentatif).
		<p>Initiation à la grammaire de l'énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> - la définition et les composantes de la situation d'énonciation (qui parle à qui, quand et où ? Le repérage par rapport au moi-ici-maintenant) ; - le fonctionnement des pronoms personnels par rapport à la situation d'énonciation (première et deuxième personnes engagées dans la situation d'énonciation, troisième personne absente de la situation d'énonciation). 	<p>Initiation à la grammaire de l'énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mots qui prennent sens dans la situation d'énonciation (les embrayeurs) ; - les mots renvoyant à l'énonciateur, à ses sentiments, à ses croyances (les modalisateurs) ; - initiation à l'implicite (les présupposés et les sous-entendus).

2. Orthographe

L'élève apprend par ailleurs à consulter et à utiliser régulièrement et méthodiquement le dictionnaire, le manuel de grammaire, le guide de conjugaison ou encore à se servir, avec discernement et sans y voir un outil qui le dispenserait de la réflexion, d'un logiciel de correction orthographique adapté.

Les réécritures constituent une forme d'évaluation de la compétence orthographique intéressante, qu'il s'agisse pour l'élève de récrire son propre texte ou celui d'autrui.

Parmi tous les types de dictées auxquels le professeur peut avoir recours (dictée-copie, dictée dialoguée...), la dictée de contrôle est une modalité indispensable d'évaluation de la compétence orthographique.

Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords dans le groupe nominal (l'adjectif, le déterminant, le nom) ; - l'accord simple sujet-verbe et sujet-attribut ; - l'accord du participe passé avec <i>être</i> et <i>avoir</i> (cas simples) ; - la morphologie du verbe à l'indicatif : 1er, 2e et 3e groupes, en lien avec les conjugaisons du programme (les verbes morphologiquement réguliers) ; - les pluriels en -aux, -eux, -oux ; - la punctuation : les divers points, la virgule, les guillemets, les parenthèses, les tirets. 	<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accord du participe passé des verbes avec les auxiliaires <i>être</i> et <i>avoir</i> (cas complexes, à l'exclusion des verbes pronominaux) ; - les verbes du premier groupe présentant des particularités orthographiques (verbes en <i>-cer / -ger / -eler / -eter / -yer...</i>) ; - la morphologie de certains verbes irréguliers : <i>aller, asseoir, dire, faire, savoir, vouloir...</i> - les adjectifs qualificatifs de couleur. 	<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords complexes sujet-verbe ; - les verbes du troisième groupe présentant des particularités orthographiques (verbes en <i>-dre / -tre...</i>) ; - la morphologie de quelques verbes très usités : <i>pouvoir/devoir/valoir/paraître...</i> - les déterminants numériques ; - le pluriel des noms composés ; - <i>nul, tel, tel quel, quel</i>. 	<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accord de l'attribut du COD ; - le participe présent et l'adjectif verbal ; - le participe passé suivi d'un infinitif ; - l'accord du participe passé des verbes pronominaux ; - l'accord du participe passé d'un verbe impersonnel ; - l'orthographe et l'accord de <i>demi, leur, même, quelque(s), quel(s) que, quelle(s)...que, tout</i>.
<p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes auxiliaires : tréma, apostrophe, trait d'union ; - l'accentuation de <i>e</i> ; - majuscule ou minuscule. 	<p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principales prépositions ; - les préfixes et suffixes usuels d'origine latine ; - les préfixes usuels d'origine grecque. 	<p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les familles régulières de mots ; - les séries préfixales : <i>bi(s)-, dé(s)-, sous-, trans-, con-...</i> - les séries suffixales : finales en <i>-oir/-oire ; -ette/-ète ; -otte/-ote...</i> - les séries suffixales : l'adverbe en <i>-ment</i>. 	<p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - le doublement des consonnes ; - les familles de mots irrégulières (<i>donner/donateur, nommer/nominal,...</i>) ; - les dérivés des mots en <i>-ion</i> (<i>attention, suspension,...</i>).
<p>Quelques homonymes ou homophones</p> <ul style="list-style-type: none"> - distingués par l'accent : <i>à/a ; la/l'a/l'as/là ; mur/mûr...</i> - autres : <i>et/est ; mais/mes ; on/ont ; ce/se ; ces/ses ; son/sont...</i> 	<p>Quelques homonymes ou homophones</p> <ul style="list-style-type: none"> - distingués par l'accent : <i>ou/où ; ça/çà ;</i> - autres : <i>sans/s'en ; dans/d'en ; peu/peut ; ni/n'y ; si/s'y/ci...</i> 	<p>Quelques homonymes et homophones</p> <ul style="list-style-type: none"> - distingués par l'accent : <i>des/dès, sur/sûr...</i> - autres : <i>l'ai/les ; on/on n' ; quant/quand/qu'en ; plus tôt/plutôt ; près/prêt...</i> 	<p>Quelques homonymes et homophones</p> <ul style="list-style-type: none"> - distingués par l'accent : <i>du/dû, cru/crû...</i> - autres : <i>quoique/quoi...que ; quel(le) / qu'elle, quelque /quel...que...</i>

3. Lexique

La maîtrise de la langue française, c'est-à-dire la capacité à exprimer sa pensée, ses sentiments et à comprendre autrui, à l'écrit comme à l'oral, suppose une connaissance précise du sens des termes utilisés, de leur valeur propre en fonction des contextes et du niveau de langue auquel ils appartiennent.

Il convient de développer des activités spécifiques autour du lexique, afin de favoriser son acquisition et d'envisager les différentes relations, sémantiques ou formelles, qui le structurent.

Les approches de l'analyse du lexique sont diversifiées : familles de mots, morphologie, étymologie, évolution historique du sens d'un mot, dérivation et composition, champ lexical, champ sémantique, homophonie/homonymie, synonymie, antonymie, polysémie, niveau de langue.

Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
<p>Domaines lexicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire des <u>émotions</u> ; - vocabulaire des <u>religions</u> (croyances et pratiques religieuses dans l'Antiquité) ; - vocabulaire des <u>genres littéraires</u> (conte, récit). 	<p>Domaines lexicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire des sensations ; - vocabulaire des valeurs (références à une société ou à une période découverte à travers les oeuvres étudiées en classe) ; - vocabulaire des genres littéraires (roman, comédie). 	<p>Domaines lexicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire des sentiments ; - vocabulaire du jugement ; - vocabulaire des genres et registres littéraires (le lyrisme, le fantastique ; versification et formes poétiques) ; - vocabulaire abstrait (initiation). 	<p>Domaines lexicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire des genres et registres littéraires (l'écriture de soi, le tragique) ; - vocabulaire de l'argumentation ; - vocabulaire du raisonnement (conséquence, opposition et concession) ; - vocabulaire abstrait (concepts et notions).
<p>Notions lexicales</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>formation des mots</u> : radical, préfixation, suffixation, composition, dérivation, familles de mots, initiation à l'étymologie ; - <u>sens propre et sens figuré</u> ; - <u>niveaux de langue</u> ; - <u>reprises et substituts du nom</u> (en lien avec l'étude des classes grammaticales : les noms et pronoms) ; - synonymie, antonymie, paronymie. <p>Pour mettre ce travail en cohérence avec les activités de lecture et d'écriture, le professeur construit des réseaux de mots à partir d'entrées lexicales choisies en relation avec les oeuvres étudiées. Il peut, par exemple, privilégier les pistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la métamorphose ; - les attitudes et mouvements du corps ; - l'art de la narration ; - les jeux sur les mots et sur les sons. 	<p>Notions lexicales</p> <ul style="list-style-type: none"> - polysémie ; - sens propre et sens figuré ; - figures de style (comparaison et métaphore : initiation) ; - histoire des mots ; - mots génériques / mots spécifiques. <p>Ces notions sont utilisées en complément de celles étudiées les années précédentes.</p> <p>Pour mettre ce travail en cohérence avec les activités de lecture et d'écriture, le professeur construit des réseaux de mots à partir d'entrées lexicales choisies en relation avec les oeuvres étudiées. Il peut, par exemple, privilégier les pistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le portrait physique et moral ; - l'univers médiéval ; - paysages et décors ; - le rire. 	<p>Notions lexicales</p> <ul style="list-style-type: none"> - figures de style : antithèse, procédés de l'ironie, hyperbole (en lien avec l'étude grammaticale de l'emphase). <p>Ces notions sont utilisées en complément de celles étudiées les années précédentes.</p> <p>Pour mettre ce travail en cohérence avec les activités de lecture et d'écriture, le professeur construit des réseaux de mots à partir d'entrées lexicales choisies en relation avec les oeuvres étudiées. Il peut, par exemple, privilégier les pistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - misère et bonheur ; - la critique sociale ; - la peur et l'étrange ; - l'expression du moi. 	<p>Notions lexicales</p> <ul style="list-style-type: none"> - dénotation et connotation ; - modalisation (en lien avec l'étude grammaticale des modalisateurs) ; - notion d'implicite ; - termes évaluatifs (péjoratifs et mélioratifs). <p>Ces notions sont utilisées en complément de celles étudiées les années précédentes.</p> <p>Pour mettre ce travail en cohérence avec les activités de lecture et d'écriture, le professeur construit des réseaux de mots à partir d'entrées lexicales choisies en relation avec les oeuvres étudiées. Il peut, par exemple, privilégier les pistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps et souvenir ; - la violence des sentiments ; - l'engagement ; - réflexion et questionnement ; - l'homme et la société.

II. La lecture

1. Fonder une culture humaniste

Les lectures conduites en classe permettent d'initier aux mythes, contes et légendes, aux textes fondateurs et aux grandes oeuvres du patrimoine. Elles sont aussi associées au travail sur le lexique et à la découverte des formes et des genres littéraires. Elles suscitent la réflexion sur la place de l'individu dans la société et sur les faits de civilisation, en particulier sur le fait religieux.

Le socle commun de connaissances et de compétences prévoit, au titre de la culture humaniste (pilier 5) que, tout au long de la scolarité au collège, les élèves soient « préparés à partager une culture européenne par une connaissance des textes majeurs de l'Antiquité (*L'Iliade* et *L'Odyssee*, récits de la fondation de Rome, *La Bible*) » et que soit ménagée en classe une « première approche du fait religieux en France, en Europe et dans le monde, en prenant notamment appui sur des textes fondateurs (en particulier des extraits de *La Bible* et du *Coran*) dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions ».

L'enseignement du français fait découvrir et étudier différentes formes de langage : celui de la littérature, de l'information, de la publicité, de la vie politique et sociale. Dans tous les cas, le professeur cherche à susciter le goût et le plaisir de lire.

2. Lecture analytique, lecture cursive

Un projet d'organisation raisonnable au regard des objectifs poursuivis par ces programmes comprend la lecture d'au moins trois oeuvres intégrales et trois groupements de textes étudiés en classe, et trois oeuvres lues en lecture cursive en dehors du temps scolaire.

Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
<p>1. Textes de l'Antiquité Le professeur fait lire des extraits choisis parmi les oeuvres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le Récit de Gilgamesh*</i> ; - <i>La Bible*</i> ; - <i>L'Iliade*</i>, <i>L'Odyssee*</i> d'Homère ; - <i>L'Enéide*</i> de Virgile ; - <i>Les Métamorphoses*</i> d'Ovide. 	<p>1. Littérature du Moyen Age et de la Renaissance Le professeur fait lire, intégralement ou par extraits, au moins une oeuvre choisie parmi les propositions suivantes :- une chanson de geste : par exemple <i>La Chanson de Roland*</i> ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - un roman de chevalerie de Chrétien de Troyes : par exemple <i>Lancelot ou le Chevalier à la charrette*</i>, <i>Yvain ou le Chevalier au lion*</i>, <i>Perceval ou le Conte du Graal*</i> - <i>Tristan et Yseult*</i> ; - <i>Le Roman de Renart*</i> ; - un fabliau ou une farce : par exemple <i>La Farce de Maître Pathelin*</i>. 	<p>1. La lettre Le professeur fait lire, sous forme d'un groupement de textes, des lettres, par exemple des auteurs suivants : Madame de Sévigné, Voltaire, Denis Diderot, George Sand.</p>	<p>1. Formes du récit aux XX^e et XXI^e siècles Le professeur fait lire au moins deux oeuvres, en lecture intégrale ou par extraits, choisies dans les deux entrées suivantes :</p> <p>- Récits d'enfance et d'adolescence :</p> <p>L'élève étudie par exemple l'une des oeuvres suivantes : Colette, <i>Sido</i>, <i>La Matson de Claudine</i>, Albert Cohen, <i>Le Livre de ma mère</i>, Nathalie Sarraute, <i>Enfance</i>, Fred Uhlman, <i>L'Ami retrouvé</i>, Hervé Bazin, <i>Vipère au poing</i>, Alain-Fournier, <i>Le Grand Meaulnes</i>, Romain Gary, <i>La Promesse de l'aube</i>, Italo Calvino, <i>Le Baron perché</i>, Driss Chraïbi, <i>La Civilisation, ma mère !</i> Camara Laye, <i>L'Enfant noir</i>, Amos Oz, <i>Soudain dans la forêt profonde</i>, Annie Ernaux, <i>La Place</i>, Tahar Ben Jelloun, <i>L'Enfant de sable</i>, Andreï Makine, <i>Le Testament français</i>.</p>
<p>2. Contes et récits merveilleux Le professeur fait lire au moins deux contes choisis parmi les oeuvres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les Mille et Une Nuits*</i> ; - <i>Contes</i> de Charles Perrault, de Madame d'Aulnoy, des frères Grimm, de Hans-Christian Andersen ; - <i>Alice au pays des merveilles*</i> de Lewis Carroll ; - <i>Le Petit Prince</i> d'Antoine de Saint-Exupéry ; - <i>Petit Bodiél et autres contes de la savane ; Il n'y a pas de petite querelle</i> de Amadou Hampâté Bâ ; - <i>Contes, Nouveaux contes d'Amadou Koumba</i> de Birago Diop ; - <i>La Belle Histoire de Leuk-le-lièvre</i> de Léopold Sédar Senghor. 	<p>2. Récits d'aventures Le professeur fait lire, intégralement ou par extraits, une oeuvre choisie par exemple parmi les oeuvres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le Livre des merveilles</i> de Marco Polo ; - <i>Robinson Crusoé*</i> de Daniel Defoe ; - <i>L'Ile au trésor</i> de Robert Louis Stevenson ; - un roman de Jules Verne ; - <i>Croc-Blanc, L'Appel de la forêt</i> de Jack London ; - <i>Le Lion</i> de Joseph Kessel ; - <i>Vendredi ou la vie sauvage</i> de Michel Tournier ; - <i>Mondo et autres histoires</i> de J.M.G Le Clézio. 	<p>2. Le récit au XIX^e siècle Le professeur fait lire au moins deux oeuvres choisies dans les deux entrées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une <u>nouvelle réaliste et/ou nouvelle fantastique</u>, intégralement ; - <u>un roman</u>, intégralement ou par extraits. <p>Les oeuvres sont choisies parmi celles d'auteurs français ou étrangers : Honoré de Balzac, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Prosper Mérimée, George Sand, Théophile Gautier, Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Emile Zola ; E. T. A. Hoffmann, Alexandre Pouchkine, Edgar Allan Poe, Nicolas Gogol, Charlotte ou Emily Brontë, Ivan Tourgueniev.</p>	<p>- <u>Romans et nouvelles des XX^e et XXI^e siècles porteurs d'un regard sur l'histoire et le monde contemporains</u> : le choix est laissé à l'appréciation du professeur</p>
<p>3. Initiation à la poésie Le professeur choisit :</p>	<p>3. Poésie : jeux de langage Le professeur privilégie l'étude du rapport entre forme et</p>	<p>3. Poésie : le lyrisme Le professeur fait lire des poèmes d'époques variées</p>	<p>2. La poésie dans le monde et dans le siècle :</p>

<p>- des poèmes en vers réguliers, des poèmes en vers libres ou variés, des calligrammes, des haïkus ou des chansons, du Moyen Age au XXI^e siècle, pour faire découvrir la diversité des formes et motifs poétiques ;</p> <p>- des <i>Fables</i> de Jean de La Fontaine (choisies dans les Livres I à VI).</p>	<p>signification à partir d'un choix de poèmes d'époques variées empruntés par exemple aux auteurs suivants :</p> <p>- Moyen Age – XVI^e siècle : Charles d'Orléans, Clément Marot, initiation aux poèmes à forme fixe ;</p> <p>- XVII^e siècle : Jean de La Fontaine, <i>Fables</i> (choisies dans les livres VII à XII) ;</p> <p>- XIX^e siècle : Victor Hugo, Alfred de Musset, Charles Cros, Paul Verlaine, Tristan Corbière, Arthur Rimbaud ;</p> <p>- XX^e siècle : Guillaume Apollinaire, Max Jacob, Robert Desnos, Eugène Guillevic, Jacques Prévert, Malcolm de Chazal, Raymond Queneau, Claude Roy, Boris Vian, Jacques Roubaud.</p>	<p>empruntés par exemple aux auteurs suivants :</p> <p>- Moyen Age : Rutebeuf, François Villon ;</p> <p>- XVI^esiècle : Louise Labé, Joachim du Bellay, Pierre de Ronsard ;</p> <p>- XIX^e siècle : Marceline Desbordes-Valmore, Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Gérard de Nerval, Alfred de Musset, Charles Baudelaire, Paul Verlaine, Arthur Rimbaud, Jules Laforgue ;</p> <p>- XX^e et XXI^e siècles : Charles Péguy, Anna de Noailles, Guillaume Apollinaire, Marie Noël, Jules Supervielle, Paul Eluard, Louis Aragon, Georges Schéhadé, François Cheng.</p>	<p>- La poésie engagée :</p> <p>Le professeur fait lire un ou plusieurs textes choisis par exemple parmi les poètes suivants : Paul Eluard, Louis Aragon, Federico Garcia Lorca, Jacques Prévert, Robert Desnos, Pablo Neruda, René Char, Yannis Ritsos, Aimé Césaire.</p> <p>- Nouveaux regards sur le monde dans la poésie contemporaine :</p> <p>Le professeur fait lire un ou plusieurs textes choisis par exemple parmi les auteurs suivants : Paul Claudel, Guillaume Apollinaire, Blaise Cendrars, Francis Ponge, Henri Michaux, Edouard Glissant.</p> <p>Il peut étendre le corpus à la chanson à texte.</p>
<p>4. Initiation au théâtre</p> <p>Le professeur fait lire, intégralement ou par extraits, au choix :</p> <p>- une pièce de Molière : par exemple <i>Le Médecin volant</i>, <i>L'Amour médecin</i>, <i>Le Médecin malgré lui</i>, <i>Le Sicilien ou l'amour peintre</i> ;</p> <p>- une courte pièce, choisie par exemple parmi celles des auteurs du XX^e siècle suivants : Jean Tardieu, Roland Dubillard, René de Obaldia.</p>	<p>4. Théâtre : la comédie</p> <p>Le professeur fait lire, intégralement ou par extraits, au choix :</p> <p>- une comédie de Molière, choisie par exemple parmi les pièces suivantes : <i>Le Bourgeois gentilhomme</i>, <i>Les Fourberies de Scapin</i>, <i>Le Malade imaginaire</i> ;</p> <p>- une comédie courte choisie par exemple parmi celles des auteurs suivants : Georges Feydeau, Georges Courteline ou Jules Renard.</p>	<p>4. Théâtre : faire rire, émouvoir, faire pleurer</p> <p>Le professeur fait lire, intégralement ou par extraits, au moins une pièce d'un des auteurs suivants :</p> <p>- Molière : par exemple <i>Les Précieuses ridicules</i>, <i>Georges Dandin</i>, <i>L'Avare</i> ;</p> <p>- Pierre Corneille : <i>Le Cid</i> ;</p> <p>- Alfred de Musset : par exemple <i>Les Caprices de Marianne</i>, <i>Fantasio</i>, <i>On ne badine pas avec l'amour</i> ;</p> <p>- Victor Hugo, une pièce du <i>Théâtre en liberté</i> ;</p> <p>- Edmond Rostand, <i>Cyrano de Bergerac</i> ;</p> <p>- Jean Anouilh : une pièce « rose » ou une pièce « grinçante ».</p>	<p>3. Théâtre : continuité et renouvellement</p> <p>- De la tragédie antique au tragique contemporain :</p> <p>Le professeur fait lire, intégralement ou par extraits, au moins une pièce choisie dans l'oeuvre des auteurs suivants : Sophocle, Euripide, William Shakespeare, Pierre Corneille, Jean Racine, Jean Giraudoux, Jean Cocteau, Eugène Ionesco, Jean Anouilh, Albert Camus.</p> <p>- Le professeur peut faire découvrir aux élèves le théâtre contemporain dans sa diversité et aborder la relation entre texte et représentation, en tenant compte de la collaboration entre les auteurs dramatiques et les metteurs en scène.</p>

3. La lecture de l'image

Selon les préconisations du socle commun de connaissances et de compétences (pilier 5), « une connaissance d'oeuvre cinématographiques majeures du patrimoine français, européen et mondial » est encouragée.

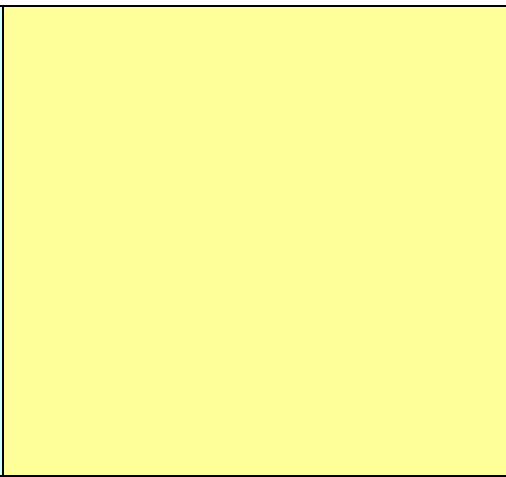
Dans une démarche comparable à la lecture des textes, l'image est analysée en tant que langage. Il importe de faire percevoir aux élèves, confrontés chaque jour à une abondance d'images variées, que celles-ci sont des représentations porteuses de sens et que souvent leur visée peut être explicitée.

Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
<p>L'approche de l'image est toujours mise en relation avec des pratiques de lecture, d'écriture ou d'oral. Elle est renforcée par l'initiation à l'histoire des arts.</p> <p>La lecture de l'image a sa place en préparation, accompagnement, prolongement des textes et thèmes abordés durant l'année : en classe de Sixième, le professeur puise principalement dans l'iconographie très riche liée aux textes de l'Antiquité et à leur représentation au fil des siècles. Il procède aussi à l'étude comparative d'images représentant les mêmes épisodes, par exemple le jugement de Paris, la chute de Troie, la rencontre des Sirènes ou encore la</p>	<p>En classe de Cinquième, le professeur s'intéresse prioritairement à la <u>représentation des époques médiévale et classique</u>.</p> <p>Il poursuit l'étude des fonctions de l'image, en insistant sur la fonction descriptive.</p> <p>Il propose aux élèves une première approche des <u>rapports entre texte et image (illustration, complément, contrepoint), par exemple lors de l'analyse d'enluminures</u>.</p> <p>Les notions étudiées en Sixième sont complétées par l'étude des angles de prise de vue, des couleurs et de la lumière.</p>	<p>En classe de Quatrième, l'étude de l'image privilégie les <u>fonctions explicative et informative</u>. Les rapports entre texte et image sont approfondis autour de la notion d'ancrage. L'étude peut porter sur le thème de <u>la critique sociale, qui est approfondi en Troisième, à travers la caricature</u>, le dessin d'humour ou le dessin de presse. L'image peut aussi contribuer à la compréhension <u>des caractéristiques du romantisme</u> : on songe notamment à des tableaux tels que <i>Le Voyageur au-dessus de la mer des nuages</i> de Caspar David Friedrich ou à des scènes de tempête par exemple chez Vernet.</p>	<p>En classe de Troisième, le professeur privilégie l'étude de <u>l'image comme engagement et comme représentation de soi</u>. C'est la fonction argumentative de l'image qui est développée, pour laquelle on peut analyser le fonctionnement de certaines publicités.</p> <p>Le professeur fournit aux élèves des outils d'analyse pour l'image animée ; il les fait réfléchir à la problématique de l'adaptation d'une oeuvre littéraire pour le cinéma ou la télévision.</p>

construction de la tour de Babel ; la confrontation des différentes versions d'un même sujet conduit l'élève à réfléchir sur les intentions des artistes, sur la visée de leurs oeuvres respectives.

Le professeur fait prendre conscience de l'existence de différents types d'images fixes et animées (tableaux, photographies, publicité, bandes dessinées, films...), ainsi que de leurs différentes fonctions. Parmi celles-ci, il privilégie la fonction narrative, pour laquelle les fresques, les polyptyques ou la bande dessinée, entre autres, fournissent des exemples.

En ce qui concerne les outils d'analyse, des entrées simples, aisées à mettre en oeuvre, sont retenues pour la Sixième : premières notions de cadrage, de composition, dont l'étude des plans.



III. L'expression écrite

Toute séance d'analyse de textes littéraires comporte avant la séance, pendant, à la fin ou après, des travaux d'écriture. Les activités d'écriture sont variées. Le résumé ou la reformulation d'un texte lu ou d'un propos entendu, l'invention de débuts ou de suites de textes, les insertions, les imitations, les transformations par exemple, sont autant de contrepoints stimulants qui permettent une perception plus fine et plus personnelle des textes.

Toutes les formes d'écriture sont encouragées et valorisées par différents modes de diffusion, notamment ceux qui sont liés aux technologies numériques, dont les apports possibles sont en la matière d'une grande richesse.

Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
<p>1. Objectifs L'objectif prioritaire à atteindre à la fin de la classe de Sixième est la rédaction <u>d'un texte narratif correct et cohérent d'une page environ</u> (une vingtaine de lignes). L'élève doit pouvoir présenter son texte de manière <u>lisible</u>, avec une graphie claire et régulière. Il doit veiller à la <u>correction de la langue et de la ponctuation</u>. Il apprend à organiser son texte en paragraphes et à ménager des alinéas. En Sixième, on privilégie la rédaction de textes narratifs dans lesquels l'élève exerce ses capacités d'invention. Il peut y insérer des descriptions et des dialogues.</p>	<p>1. Objectifs L'objectif prioritaire à atteindre à la fin de la classe de Cinquième est la rédaction d'un <u>texte correct et cohérent d'une page et demie (30 lignes environ)</u>, dans le respect des consignes données. L'élève doit être capable, en Cinquième, de maîtriser la narration et la description. Les récits qu'il écrit peuvent également inclure des dialogues. Afin d'approfondir les compétences d'écriture de l'élève, le professeur insiste sur la <u>nécessité de se faire comprendre</u>, de prendre en compte son destinataire et de s'adapter à la situation de communication définie par les consignes. Il s'attache à développer la capacité et le goût d'écrire, en faisant rédiger des textes variés.</p>	<p>1. Objectifs L'objectif à atteindre pour la classe de Quatrième est la rédaction d'un texte correct et cohérent <u>de deux pages (40 lignes environ)</u>. Il est souhaitable que les élèves rédigent un devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines. Les écrits attendus gagnent en complexité parallèlement à l'approfondissement de la connaissance des genres et formes littéraires. L'élève recourt à des techniques et procédés étudiés dans les textes. Le professeur initie l'élève à la <u>rédaction du résumé d'un récit ou d'une scène de théâtre</u>, ainsi qu'à la rédaction de <u>paragraphes argumentés</u>.</p>	<p>1. Objectifs La dernière année du collège doit à la fois consolider et compléter les acquis des années précédentes, assurer la maîtrise d'écrits nécessaires à la vie de tout citoyen et permettre aux élèves d'accéder à des formes d'écrits qui les préparent à entrer dans les classes de lycée. L'objectif à atteindre pour la classe de Troisième est la rédaction d'un texte correct et cohérent de plus de deux pages (40 lignes environ). Il est souhaitable que les élèves rédigent un devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines. Les activités d'écriture permettent à l'élève d'affiner l'expression de soi, de développer et d'affirmer son point de vue dans l'argumentation, de mettre l'accent sur l'implication et l'engagement (opinion, conviction, émotion), ou au contraire, la mise à distance et le détachement (objectivité, distance critique, humour)..</p>
<p>2. Modalités de mise en oeuvre Le professeur saisit toutes les occasions pour susciter le goût et le plaisir d'écrire. Il fait prendre conscience à l'élève du rôle de l'écrit dans notre société. Il veille à varier les consignes, les types d'exercices et les modes d'évaluation. Pour développer les compétences rédactionnelles de l'élève, le professeur insiste sur <u>la nécessité de se faire comprendre, de prendre en compte son destinataire et de s'adapter à la situation de communication</u> définie par les consignes. Il incite l'élève à recourir aux dictionnaires dans la phase d'écriture. L'élève utilise régulièrement le <u>brouillon</u>, puisque c'est le lieu de l'invention et de l'organisation des idées. Il comprend ainsi la nécessité de revenir sur son propre travail afin de l'améliorer. Le professeur initie progressivement l'élève à l'élaboration d'une trace écrite : préparation, synthèse ou réinvestissement du travail effectué en classe. <u>Des séances spécifiques sont par ailleurs consacrées à l'expression écrite</u>. A partir d'une recherche d'idées, guidée par le professeur ou librement menée, l'élève peut effectuer une exploration du langage, de ses ressources et de ses contraintes. En ce sens, l'apprentissage de l'écriture est étroitement lié à l'étude de la langue et s'appuie de façon rigoureuse</p>	<p>2. Modalités de mise en oeuvre Les modalités générales ne se différencient pas d'une année à l'autre. Le professeur continue à faire écrire des textes brefs, de forme et d'usage variés. Il est souhaitable que les élèves rédigent un <u>devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines</u>. D'une page environ au début de la Cinquième, il s'enrichit et s'étoffe au cours de l'année. Pour parvenir à ces objectifs, le professeur propose des exercices d'écriture diversifiés, réguliers et fréquents. Il entraîne l'élève à enrichir et moduler son expression en s'appuyant sur le travail conduit dans les séances spécifiques d'apprentissage du lexique. La maîtrise de l'écrit passe nécessairement par la maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe : l'articulation entre le programme de grammaire et les activités d'écriture trouve sa pleine justification. Les exercices donnent chacun matière à diverses formes d'évaluation, notées ou non. Dans la continuité de la classe de Sixième, le professeur privilégie la rédaction de textes narratifs et descriptifs, en lien avec le programme de lecture (fabliaux, récits d'aventure et de chevalerie). Au cours des activités de lecture, il s'attache à faire percevoir les caractéristiques et le rôle de la description et des dialogues.</p>	<p>2. Modalités de mise en oeuvre Comme dans les classes précédentes, le professeur veille à favoriser l'inventivité des élèves et le goût d'écrire en variant les exercices. L'apprentissage du vocabulaire des sentiments enrichit les textes écrits par les élèves. L'initiation au vocabulaire de l'abstraction, du jugement et du raisonnement leur donne les éléments nécessaires à la <u>rédaction de réponses argumentées et à l'expression justifiée de leur point de vue</u>. Le professeur est attentif, plus encore que dans les classes précédentes, à la précision du lexique et à la correction de l'expression, en systématisant l'usage du brouillon. L'élève utilise autant qu'il est nécessaire des dictionnaires variés et des ouvrages encyclopédiques.</p>	<p>2. Modalités de mise en oeuvre La rédaction de récits complexes s'appuie à la fois sur les séances de lecture analytique et les séances d'apprentissage spécifique du lexique : écrire suppose en effet un enrichissement constant du vocabulaire. L'élève doit aussi consolider ses connaissances grammaticales et orthographiques pour améliorer son expression et rédiger dans une langue correcte, précise et variée. Tout texte doit respecter la présentation en paragraphes. L'usage du brouillon est systématique, comme dans les classes précédentes. Le professeur apprend à l'élève à maîtriser l'expression de soi. Il l'initie à une écriture complexe combinant expression de soi et récit, ou récit et argumentation. Il privilégie également la rédaction de réponses argumentées à des questions portant sur les textes littéraires, notamment à l'aide d'un lexique approprié et de références claires aux passages étudiés. Le programme de Troisième invite l'élève à s'interroger sur les problèmes de l'humanité et les grandes questions de notre monde et de notre temps. Le professeur propose donc régulièrement à l'élève des travaux écrits l'incitant à donner son avis en le justifiant. Dans toutes les activités du cours de français, l'élève doit se montrer capable de rédiger une synthèse, à</p>

<p>sur l'étude du lexique et des structures grammaticales. L'élève s'habitue aussi peu à peu à structurer ses écrits en améliorant leur cohérence.</p> <p><u>Les textes littéraires fournissent des modèles à imiter</u>, permettant de s'inspirer fructueusement de leur structure (celle du conte ou de la fable par exemple), de la thématique qu'ils développent, de leur mise en mots.</p> <p>Il est souhaitable les élèves rédigent <u>un devoir complet</u> et abouti au moins toutes les trois semaines. Modeste dans sa longueur et son contenu au début de la Sixième, il s'étoffe et s'enrichit au cours de l'année. Ponctuellement, un devoir déjà rédigé peut donner lieu à une réécriture partielle et personnelle afin de l'améliorer.</p> <p>L'utilisation du traitement de texte, et plus largement des TIC, peut apporter une aide précieuse dans les différentes étapes de la rédaction.</p>	<p>Parallèlement, l'élève apprend à les rédiger et, le cas échéant, à les insérer dans ses propres écrits.</p> <p>Pour favoriser cet apprentissage de l'écriture, le recours au traitement de texte, aux TIC, en relation avec l'enseignement reçu en technologie, se révèle utile.</p> <p>Le professeur se montre particulièrement attentif à l'utilisation du brouillon. La reformulation écrite d'énoncés et la rédaction de synthèses sont généralisées au cours de toutes les activités de la classe de français.</p>		<p>partir d'une trace écrite au tableau ou de recherches personnelles. Il s'initie à la prise de notes. Dans le cadre des travaux d'écriture qu'elles contribuent à faciliter, à diversifier et à enrichir, mais aussi dans la perspective de la validation du B2i, les élèves utilisent les TIC et plus particulièrement le traitement de texte.</p>
<p>3. Travaux d'écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - récits rendant compte d'une <u>expérience personnelle</u> (l'élève peut éventuellement y exprimer sa propre appréciation, ses émotions et ses sensations) ; - écrits en relation avec le <u>programme de lecture</u> : une courte fable, un conte ou une partie de conte, un épisode épique, une courte scène de théâtre ; - textes favorisant l'<u>expression poétique</u> ; - narrations à partir des oeuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts ; - écrits à partir de supports divers permettant de développer des qualités d'imagination (images, objets, documents audio-visuels). <p>Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'un conte.</p>	<p>3. Travaux d'écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - récits rendant compte d'une <u>expérience personnelle</u> incluant l'expression de sentiments ; - <u>descriptions de lieux divers</u> ; - <u>portraits</u> de personnages réels, imaginaires ou inspirés d'une oeuvre étudiée ; - <u>dialogues fictifs ou réels</u>, invention ou transcription d'une interview ; - récits inspirés par les oeuvres étudiées : épisode d'un récit de chevalerie ou d'un récit d'aventure, court fabliau ; - <u>scènes de théâtre comique</u> imitées des oeuvres lues ; - <u>textes poétiques variés</u> : initiation à l'écriture poétique contrainte ou libre ; - écrits à partir de supports divers permettant de développer des qualités d'imagination (images, objets, documents audio-visuels), notamment en relation avec les oeuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts. <p>Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'un fabliau.</p>	<p>3. Travaux d'écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - récits à contraintes narratives particulières : changement de points de vue, variations chronologiques ; - fragments d'une nouvelle réaliste ou fantastique ; - récits brefs illustrant un trait de caractère d'un héros ; - textes poétiques variés, favorisant l'expression de soi ; - scènes de théâtre : l'attention est portée en particulier sur l'enchaînement et la progression du dialogue ; - réponses argumentées à des questions de lecture analytique et expression justifiée d'un point de vue ; - prolongement narratif en relation avec les oeuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts. <p>Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'une nouvelle réaliste ou fantastique.</p>	<p>3. Travaux d'écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - écriture narrative : <ul style="list-style-type: none"> a. <u>récits autobiographiques</u>, lettre fictive : à partir d'une situation d'énonciation définie, combinant la narration d'un événement et l'expression de sentiments ; b. <u>récits complexes</u> : ayant pour cadre le monde réel ou imaginaire ; présentant une utilisation complexe de la chronologie ; insérant des passages descriptifs et des paroles rapportées directement ou indirectement ; présentant des changements de point de vue ; - résumé d'un texte narratif ou documentaire ; - <u>écriture d'une scène tragique</u> : en particulier, transposition d'un passage romanesque en scène de théâtre ; - <u>textes poétiques favorisant l'expression de soi</u> ; intégrant le souvenir d'une expérience personnelle ou d'un témoignage ; - rédaction d'un <u>article de presse, par exemple une critique de film ou d'oeuvre littéraire</u> ; - <u>écrit argumentatif</u> : au collège, on exige seulement la présentation d'une prise de position étayée par quelques arguments et exemples ; ce type d'écrit sera développé au lycée. - écrits d'entraînement au diplôme national du brevet (DNB)

IV. L'expression orale

Tout au long des quatre années de collège, un véritable apprentissage de l'oral se construit en classe de français. Il se fonde sur la pratique d'échanges, de débats, sur l'expression d'émotions et de réflexions personnelles. Il passe aussi par la reformulation de la pensée des autres. C'est à ce titre que le travail de l'oral aide à l'acquisition des compétences définies dans les piliers 6 et 7 du socle commun de connaissances et de compétences (« Les compétences sociales et civiques » ; « L'autonomie et l'initiative ») et contribue à faire du collège une école d'ouverture à l'autre et de tolérance.

Sous la conduite du professeur, les élèves prennent la parole fréquemment, avec mesure et de façon organisée. Le professeur veille à ce qu'ils s'expriment avec clarté et précision, dans un niveau de langue approprié. Il les encourage régulièrement à expliciter leur pensée et à se soucier d'être compris de leur auditoire. Il crée des situations propices à un véritable échange entre eux.

L'oral s'enseigne comme l'écrit. Le professeur met donc en place des exercices variés et progressifs qui permettent aux élèves d'améliorer la qualité de l'expression, de travailler la mise en voix, la gestuelle et l'occupation de l'espace. C'est dans ce cadre que prennent place en particulier la récitation (en liaison avec les textes étudiés), la lecture à haute voix, l'exposé, le compte rendu, les échanges organisés.

Ces exercices donnent lieu à une évaluation.

<u>Sixième</u>	<u>Cinquième</u>	<u>Quatrième</u>	<u>Troisième</u>
<p>En classe de Sixième, l'apprentissage de l'oral vise prioritairement les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les <u>différentes situations de communication orale</u> et ce qu'elles impliquent ; - s'exprimer <u>de façon audible et compréhensible</u>, dans un niveau de langue approprié ; - écouter et prendre en compte la parole d'autrui ; - raconter une expérience (épisode vécu, lecture, film, visite ...). <p>Les élèves pratiquent régulièrement la lecture à haute voix et la récitation, en insistant sur la nécessaire mise en valeur du texte.</p>	<p>En Cinquième, l'apprentissage de l'oral poursuit les objectifs définis dès la classe de Sixième.</p> <p>Parmi les exercices, la description est privilégiée : on attend de l'élève qu'il présente de façon organisée une personne, un objet, un lieu, en s'appuyant sur un vocabulaire précis et varié.</p> <p>Le professeur commence à développer des situations d'expression orale qui permettent aux élèves de dialoguer entre eux, par exemple dans le cadre des études de textes et lors de dialogues fictifs avec jeux de rôles.</p> <p>Les élèves pratiquent régulièrement la lecture à haute voix et la récitation en prenant en compte la nécessaire mise en valeur du texte.</p>	<p>En Quatrième, l'apprentissage de l'oral poursuit les objectifs définis pour les classes antérieures.</p> <p>La pratique du dialogue entre les élèves est enrichie et approfondie : dialogue explicatif ou argumentatif, dans lequel chacun présente son point de vue, accepte et comprend celui d'autrui et le prend en compte. On passe progressivement de situations à deux interlocuteurs à des situations plus complexes (interlocuteurs nombreux, échanges avec un groupe).</p> <p>Les élèves pratiquent régulièrement la lecture à haute voix et la récitation en prenant en compte la nécessaire mise en valeur du texte.</p>	<p>En Troisième, l'apprentissage de l'oral poursuit les objectifs définis pour les classes antérieures.</p> <p>Le professeur veille à ce que les élèves approfondissent l'entraînement au dialogue, notamment dans sa forme plus complexe que constitue le débat. Cet exercice d'argumentation porte sur des sujets précis, limités, choisis en relation avec l'étude des textes lus. Il fait l'objet d'un apprentissage spécifique et demande une préparation minutieuse.</p> <p>Les élèves pratiquent régulièrement la lecture à haute voix et la récitation en prenant en compte la nécessaire mise en valeur du texte.</p>

V. L'histoire des arts

<u>Sixième</u>	<u>Cinquième</u>	<u>Quatrième</u>	<u>Troisième</u>
<p>La priorité est accordée à l'Antiquité, l'étude des textes fondateurs permettant de mettre en valeur la thématique « Arts, mythes et religions ». C'est l'occasion de sensibiliser les élèves au fait religieux et de leur faire découvrir, en liaison avec la lecture des textes, des oeuvres d'art antique et moderne, leur attention se portant principalement sur des sujets et des figures mythiques.</p> <p>Certains textes appellent un regard sur le travail des illustrateurs, sur la représentation du texte théâtral ou sur les adaptations cinématographiques. L'écoute d'oeuvres musicales peut aussi compléter l'étude littéraire de certains textes.</p>	<p>Parmi les thématiques laissées au choix du professeur, celle d'« Art, Etats et pouvoirs » peut permettre d'aborder des thèmes comme <u>l'architecture des châteaux (Moyen Âge, Renaissance, XVII^e siècle)</u>, l'art de Cour (la comédie-ballet) et la <u>place de l'écrivain à la Cour (en particulier celle de Versailles)</u>, conjuguant alors des domaines aussi variés que les « Arts du visuel », « les « Arts du son », les « Arts du spectacle vivant » et les « Arts de l'espace ».</p>	<p>Dans une perspective plus largement européenne, les thématiques « Arts, espace et temps » et « Arts, ruptures, continuités » constituent celles qui permettent le mieux d'aborder des mouvements artistiques et culturels des XVIII^e et XIX^e siècles. <u>Le retour à l'antique contraste avec les mouvements nouveaux et l'entrée dans l'âge de la modernité (romantisme, réalisme, impressionnisme)</u>. Le domaine « <u>Arts du spectacle vivant</u> » invite, quant à lui, à mettre l'accent sur les représentations de la société ou l'expression du moi.</p>	<p>Sans exclure les thématiques qui concernent l'histoire des arts, le thème « Arts, Etats et pouvoirs » est particulièrement porteur dans la perspective d'une ouverture au monde entier et à l'époque contemporaine. Il sera traité par le professeur de français dans le cadre qui est le sien : échanges entre écrivains et artistes ; correspondances entre oeuvres littéraires et oeuvres musicales ou plastiques ; mise en scène et jeu théâtral.</p>

VI. Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

L'enseignement du français au collège prend sa part dans l'apprentissage des TIC : il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire.

Le professeur a recours au traitement de texte, lequel permet une visualisation particulière du texte, modifiant le rapport de l'élève à celui-ci, pour son élaboration, sa construction, sa présentation et sa diffusion.

Une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est recommandée : l'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu.